

# **06**

## **RAPPORT**

### **OBJET : ETUDES ET TRAVAUX POUR L'AMELIORATION DES DESSERTES DU PORT DE METZ (PLATEFORME MULTIMODALE)**

La Ville de Metz souhaite participer à l'accompagnement du projet de création d'une plateforme conteneur tri-modale et multi-sites par la réalisation des études et améliorations à envisager pour les accès au Port de Metz.

Le projet envisagé intègre, outre les études générales de circulation et de signalisation, l'analyse des conditions d'accès (automatisation, vidéosurveillance...) nécessaires dans le cadre de la création d'une plateforme multimodale sur le site portuaire de Metz /La Maxe, pour un montant global de 100 000 € TTC.

Cette dépense est susceptible d'être subventionnée à hauteur de 50% de son montant HT à parité entre l'Etat et la Région soit 21 000 € chacun, dans le cadre du volet 2011 « métropolitain » - Sillon Lorrain du Contrat de Projet Etat-Région.

Il convient de rappeler également que la piste cyclable « Charles Le Téméraire » (Véloroute) sera adjointe à ce programme reliant ainsi la piste existante au sud du port à l'ouvrage réalisé en aval par la Commune de La Maxe.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'approuver le programme relatif à cette opération, de solliciter pour ce faire les subventions auxquelles la Ville peut prétendre et d'ordonner les inscriptions budgétaires correspondantes.

La motion est en conséquence.

**MOTION**

**OBJET: ETUDES ET TRAVAUX POUR L'AMELIORATION DES DESSERTES DU PORT DE METZ (PLATEFORME MULTIMODALE)**

VU le dossier relatif aux études et travaux pour l'amélioration des dessertes du Port de Metz

VU le Contrat de Projet Etat-Région 2007-2013 (objectif 4-1) (CPER),

Le Conseil Municipal,  
Les Commissions compétentes entendues,

**APPROUVE** le programme présenté relatif à l'opération d'amélioration des accès au Port de Metz pour un montant de 100 000 € TTC,

**SOLLICITE** les subventions auxquelles la Ville de Metz peut prétendre au titre du FNADT dans le cadre du CPER,

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document contractuel se rapportant à cette affaire,

**ORDONNE** les inscriptions de cette somme aux budgets des exercices 2011 et ultérieurs.

Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué:

Sébastien KOENIG